



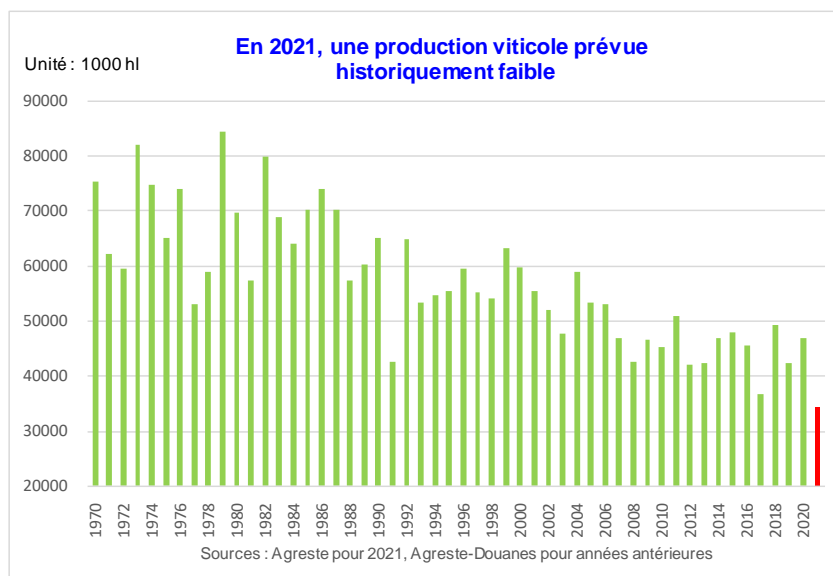
Octobre 2021 - n°2021-131

**Infos rapides**

**Viticulture 3/4**

### Une production viticole 2021 en baisse de 27 % sur un an

**S**elon les estimations établies au 1<sup>er</sup> octobre 2021, la production viticole s'établirait, en 2021, à près de 34 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 27 % à celui de 2020 et de 22 % à celui de la moyenne des cinq dernières années. Le gel printanier a amputé une bonne partie de la production, qui sera historiquement faible, inférieure à celles de 1991 et 2017. Après le gel et les maladies, la sécheresse entraîne de nouvelles pertes en zone méditerranéenne. Les vendanges sont plus tardives qu'en 2020, qui avait été une année précoce.



Les prévisions de récolte pour 2021 ont été arrêtées au 1<sup>er</sup> octobre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

## Estimations de récolte au 1<sup>er</sup> octobre

### Les faits marquants

**Production viticole 2021 prévue historiquement faible, à 34,4 millions d'hl**

Selon les estimations établies au 1<sup>er</sup> octobre 2021, la production viticole 2021 s'élèverait à 34,4 millions d'hectolitres.

Elle se confirme historiquement basse, inférieure à celles de 1991 et 2017 affectées elles aussi par un gel sévère au printemps. Le rendement serait proche de celui de 1977, année où la récolte viticole avait été réduite par un gel destructeur et des précipitations estivales. La baisse de production entre 1977 et 2021 est la conséquence d'une diminution régulière des surfaces viticoles.

Depuis la dernière prévision, les volumes ont été révisés à la hausse dans les Charentes, en Bordelais ou en Champagne. Les précipitations estivales ont contribué au grossissement des baies dans ces bassins. En Languedoc et Roussillon, la sécheresse a amoindri les volumes. Les précipitations trop tardives ont parfois entraîné de la pourriture et des pertes supplémentaires de récolte dans ce bassin.

La quasi-totalité des bassins viticoles a été touchée par le gel printanier, avec une intensité variable, notamment selon le cépage ou les bassins viticoles. Les bourgeons des cépages les plus précoces, comme le Chardonnay ou Merlots, ont été les plus touchés. La Bourgogne, la Vallée du Rhône et le Jura ont été les zones les plus impactées. Dans le Centre, le Sud-Ouest, la Vallée du Rhône et la Provence, la coulure (chute des fleurs ou des jeunes baies) et le millerandage (baies de petite taille) ont touché les zones viticoles. Pendant l'été, la conjonction de la forte pousse de la végétation et de la météo humide a favorisé l'émergence des maladies (mildiou, oïdium et black rot) qui ont entraîné des pertes dans de nombreux bassins viticoles.

Les vendanges sont plus tardives que celles de 2020, marquant un retour à un calendrier plus standard.

### Les indicateurs

**Une récolte 2021 estimée, au 1<sup>er</sup> octobre, à 34,4 millions d'hectolitres**

#### Estimation de récolte viticole au 1er octobre 2021

Unité : 1000 hl

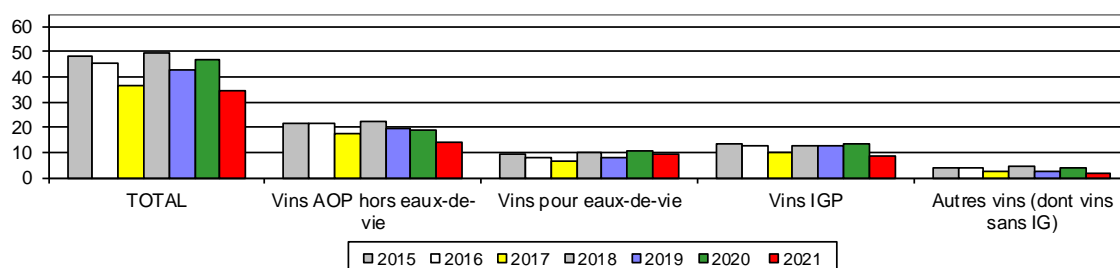
Catégories de vins	Moy (*)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy (*)
Vins AOP	19 982	19 108	14 220	-26 %	-29 %
Vins pour eaux-de-vie	8 588	10 736	9 503	-11 %	11 %
Vins IGP	12 317	13 407	8 726	-35 %	-29 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 324	3 672	1 977	-46 %	-41 %
<b>TOTAL VINS</b>	<b>44 210</b>	<b>46 923</b>	<b>34 427</b>	<b>-27 %</b>	<b>-22 %</b>

(\*) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

### Mise en perspective

**La récolte 2021 serait inférieure à celle de 2017, elle aussi touchée par le gel**



## Situations des bassins

### Les faits marquants

### La sécheresse en zone méditerranéenne entraîne de nouvelles pertes

En **Languedoc** et **Roussillon**, les volumes sont revus à la baisse depuis la dernière prévision en raison de l'accentuation de la sécheresse. Les précipitations trop tardives au moment des vendanges entraînent des pertes de volumes supplémentaires. Au printemps, le gel avait touché de nombreux vignobles, plus particulièrement ceux de l'Hérault. A l'approche de la fin des vendanges, la production du bassin devrait être inférieure d'un tiers à celle de 2020.

Dans le **Sud-Est**, le gel printanier, la coulure et les incendies ont entamé la production. Dans la Vallée du Rhône, les maladies ont entraîné des pertes. En **Corse**, la sécheresse amoindrit les volumes. En **Champagne**, les vendanges ont débuté mi-septembre, en retard d'une semaine comparé à la moyenne décennale. Les rendements sont revus à la hausse dans la Marne. Pour autant, les pertes consécutives au mildiou et à l'oïdium, en plus de celles occasionnées par le gel au printemps, ont été importantes. La production agronomique serait la plus basse depuis 40 ans, ce qui devrait conduire à l'utilisation des réserves de vins des années précédentes.

En **Bourgogne**, les vendanges s'accroissent pour éviter le développement de la pourriture. Le gel, la grêle et les maladies ont amputé une bonne partie de la récolte, notamment dans l'Yonne où 2/3 de la production a été détruite. Dans le **Beaujolais**, les rendements sont revus nettement à la baisse, les effets du gel et des maladies ayant été plus importants qu'initialement envisagés. Une demi-récolte est prévue comparée à la moyenne sur l'ensemble du bassin.

En **Alsace**, le vignoble, peu avancé début avril, a été faiblement atteint par le gel. Cependant les précipitations élevées ont favorisé le développement

des maladies (oïdium et mildiou). Les vendanges seront en retard comparées à 2020. Le potentiel de production est estimé en baisse d'1/5 par rapport à son niveau moyen 2016-2020.

En **Savoie**, les premières vendanges se déroulent dans des conditions favorables. Dans le **Jura**, l'été humide conduit à une explosion des maladies, après le gel et la grêle. La récolte est presque anéantie. Dans le **Val de Loire**, les vendanges débutent mi-septembre. Le gel printanier a touché tout le bassin, et plus durement le Centre. Les dernières précipitations améliorent les rendements. La production est prévue néanmoins en net retrait par rapport à la moyenne quinquennale.

Dans les **Charentes**, les précipitations estivales ont favorisé le grossissement des baies. La production prévue est ainsi révisée à la hausse depuis la dernière prévision. Néanmoins, comme la récolte débute à peine, les conditions climatiques d'octobre vont être déterminantes. Les dégâts du gel sont plus faibles que dans d'autres régions, le cépage majoritaire Ugni blanc ayant été peu touché. La production serait en baisse sur un an, après la récolte record de 2020. Dans le **Bordelais**, les précipitations de fin d'été laissent espérer une rehausse des volumes. Pour autant, le gel, la coulure, le millerandage puis les maladies estivales ont entraîné des pertes. Les vendanges commencent pour les rouges fin septembre. La production s'annonce d'un quart inférieure à la moyenne quinquennale. Dans le reste du **Sud-Ouest**, le gel printanier, la coulure, le millerandage et les maladies ont réduit le potentiel de production. Le Gers, le Lot et la Haute-Garonne sont les départements dont la production serait la plus impactée, avec environ une demi-récolte attendue.

### Les indicateurs

### Une production 2021 en baisse sur un an dans tous les bassins viticoles

Estimation de récolte par vignoble au 1er octobre 2021 (\*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy	Moy (****)	2020	2021	2021/2020	2021/Moy
Champagne***	2 443	2 070	1 492	-28 %	-39 %	2 147	1 756	1 456	-17 %	-32 %
Bourgogne - Beaujolais	2 301	2 360	1 149	-51 %	-50 %	2 178	2 251	1 091	-52 %	-50 %
Alsace	1 102	1 013	895	-12 %	-19 %	1 059	970	883	-9 %	-17 %
Savoie	114	115	105	-9 %	-8 %	100	98	91	-7 %	-9 %
Jura	84	92	17	-82 %	-80 %	79	88	17	-81 %	-79 %
Val de Loire	2 565	2 848	1 766	-38 %	-31 %	2 053	2 196	1 495	-32 %	-27 %
Charentes	8 672	10 874	9 689	-11 %	12 %	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 560	3 570	2 008	-44 %	-44 %	1 078	1 028	659	-36 %	-39 %
Bordelais	5 233	4 997	3 939	-21 %	-25 %	4 877	4 554	3 591	-21 %	-26 %
Languedoc- Roussillon	12 030	12 553	8 283	-34 %	-31 %	2 474	2 201	1 571	-29 %	-36 %
Corse	323	352	331	-6 %	3 %	86	93	87	-7 %	0 %
Sud-Est	5 147	5 415	4 287	-21 %	-17 %	3 349	3 377	2 904	-14 %	-13 %

(\*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(\*\*) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(\*\*\*) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(\*\*\*\*) moyenne des années 2016 à 2020

Sources : Agreste pour 2021, Agreste-Douanes pour années antérieures

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2020.

#### **Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:**

Août - septembre - octobre- novembre

## Méthodologie

## Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat Général

### SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP  
Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Corinne Prost  
Rédacteur : Laurent Bernadette  
Véronique Bouchard-Aerts

Composition : SSP  
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>(dans la rubrique Conjoncture)